



Berne, le 16 juin 2023

Newsletter de la KBOB

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des dernières nouveautés relatives à la KBOB:

Conférence 2023 sur les marchés publics durables

La troisième édition de la conférence sur les marchés publics durables s'est tenue le 2 mai 2023 à Soleure, avec pour thème principal la relation entre l'offre et la demande: comment réussir des achats durables? Les présentations et les interventions de la matinée sont accessibles sur la page suivante:

[Conférence 2023 sur les marchés publics durables](#)

La prochaine conférence sur les marchés publics durables aura lieu le 12 mars 2024.

Fiche d'information de la KBOB/CA concernant le traitement des offres dont le prix est anormalement bas

Dans le contexte du droit des marchés publics révisé et de l'objectif visant à faire évoluer la culture en matière d'adjudication vers une concurrence davantage axée sur la qualité, la question se pose de savoir si et comment des offres «dont le prix est anormalement bas» peuvent être prises en compte lors de l'évaluation des offres. La présente fiche d'information décrit le traitement des offres dont le prix est anormalement bas.

[Fiche d'information : Traitement des offres dont le prix est anormalement bas](#)

Fiche technique de la KBOB/CA concernant l'apposition de signatures électroniques à la conclusion de contrats d'acquisition

Le Conseil fédéral a défini la numérisation des marchés publics comme l'un des principaux axes de la stratégie de l'administration fédérale en matière d'acquisitions pour la période 2021 à 2030. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, diverses initiatives sont déployées afin d'encourager la numérisation. L'un des objectifs est de faire à l'avenir signer électroniquement les contrats d'acquisition de l'administration fédérale, tant par les adjudicateurs que par les adjudicataires. La Conférence des achats de la Confédération (CA) et la KBOB ont élaboré une fiche technique qui donne des indications sur l'utilisation des signatures électroniques lors de la conclusion de contrats dans le domaine des marchés publics de la Confédération.

[Apposition de signatures électroniques à la conclusion de contrats d'acquisition](#)

Simap.ch - Téléchargement de documents possible après la publication de l'appel d'offres

Suite à une adaptation du système simap.ch au 1er mai 2023, il est désormais possible pour les utilisateurs de la Confédération de télécharger ou d'échanger des documents d'appel d'offres sur simap.ch après la publication de l'appel d'offres. Pour ce faire, il n'est plus nécessaire de faire appel à l'équipe d'assistance de simap.ch. Le service qui lance l'appel d'offres reste responsable de la conformité de la procédure et des documents avec les directives, un contrôle par simap.ch n'est pas effectué.

Si vous souhaitez nous poser des questions ou nous faire part de vos suggestions ou de vos remarques à propos de notre newsletter, veuillez nous écrire à cette [adresse](#).

Avec nos meilleures salutations

KBOB

Fellerstrasse 21, 3003 Berne

kbob@bbl.admin.ch

www.kbob.admin.ch

Se [désinscrire](#) de la lettre d'information de la KBOB